

République Française		 SOLUTRÉ-POUILLY Arrêté n° 2025/085	COMMUNE DE SOLUTRE-POUILLY
Département de Saône et Loire			Extrait du Registre des arrêtés du Maire de la commune de SOLUTRE-POUILLY
Arrondissement de Mâcon			
OBJET :	Arrêté de voirie entreprise JOURNET – Réfection d'un mur Rue des Gerbeaux du 6 Octobre au 5 Novembre 2025.		

Nous, Maire de Solutré-Pouilly,

- Vu la demande d'autorisation de travaux transmise le 2 octobre 2025 par l'entreprise JOURNET, sise « Pré Canard », cidex 514 bis – 469 Route de LEYNES – 71570 CHANES, pour la réfection d'un mur, rue des Gerbeaux pour le compte de Monsieur Bernard LAPIERRE, à SOLUTRE-POUILLY,

- Vu le Code des Communes,
- Vu le Code de la voirie routière,
- Vu que pour la bonne exécution des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation

ARRETONS

ARTICLE 1 : Autorisation.

Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux décrits ci-dessus à compter du 6 Octobre 2025 pour une durée de 30 jours calendaires.

ARTICLE 2 : Circulation.

La circulation sera alternée manuellement.

ARTICLE 3 : Stationnement.

Le stationnement sera interdit pendant toute la durée des travaux sur la zone des travaux.

ARTICLE 4 : redevance d'occupation du domaine public.

Par délibération du 3 novembre 2009, la municipalité a fixé, à compter du 1^{er} janvier 2010 une redevance d'occupation du domaine public de 20€ par mois à compter du 4^{ème} mois d'occupation du domaine public (pour échafaudage, clôture de chantier, dépôt de matériaux, bois, engins de chantier, matériels de chantier...). La première demande jusqu'à concurrence de 3 mois est gratuite. Le règlement de cette participation se fera par l'émission d'un titre de recette établi au nom du demandeur.

ARTICLE 5 : Sécurité et signalisation de chantier

Les panneaux de circulation réglementaires seront installés par l'entreprise chargée d'exécuter les travaux pour permettre l'application du présent arrêté, qui sera affiché en Mairie et publié dans les conditions habituelles.

Fait à SOLUTRE-POUILLY

Le 2 octobre 2025

Le Maire,

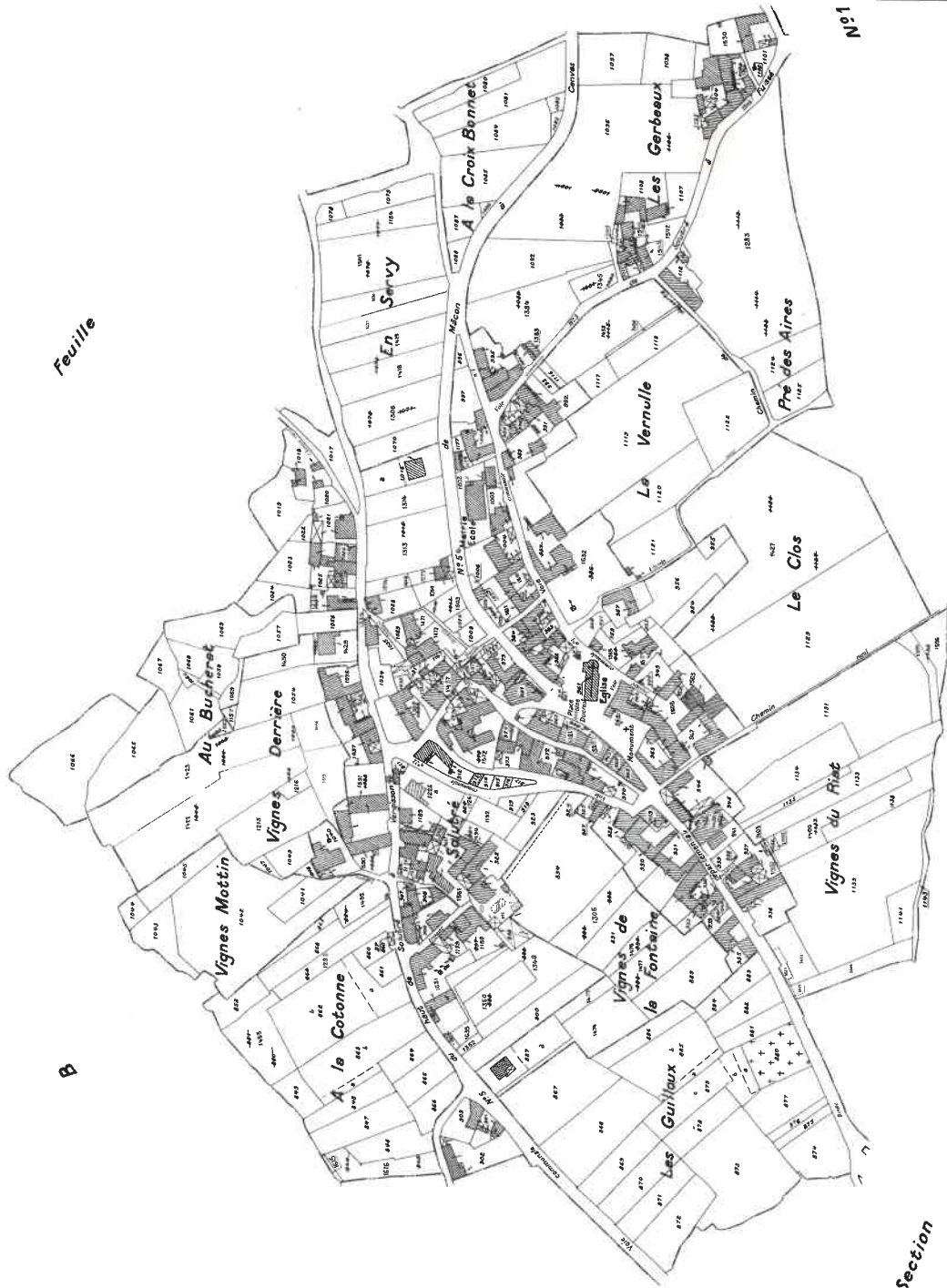
Alban VOSSION





Feuille

B



N°1

N°1

Feuille

B

SOLUTRÉ-POUILLY
(Saône-et-Loire)
Section B dite du Bourg
2^e Feuille

Feuille dressée en 1830, mise à jour pour 1939.
Echelle de 1:250

Numéros	de 1830	de 1939
parcelles	1830	1939